



PRÉFET DE VAUCLUSE

Avignon, le 24 AVR. 2018

Cabinet
Service des sécurités
Pôle défense et protection civiles
Affaire suivie par Marie-Christine FOLIO
Tel : 04.88.17.80.53
Fax : 04.90.16.47.16
Courriel: marie-christine.folio@vaucluse.gouv.fr

Le préfet

à

Destinataires in fine

*en communication à Madame la sous-préfète d'Apt
et Monsieur le sous-préfet de Carpentras*

Objet : Information du public sur les conditions d'accès aux massifs forestiers en période estivale

Pendant la période estivale, **du 1^{er} juillet au 15 septembre**, l'accès aux massifs forestiers en Vaucluse est réglementé en raison du risque d'incendie (arrêté permanent du 24 juillet 2015), et en fonction des conditions météorologiques.

La préfecture communique chaque jour, la veille pour le lendemain, les possibilités d'accès dans les massifs forestiers, déterminées par le niveau de danger météorologique "feux de forêts", établi par Météo-France.

La diffusion de l'information est assurée par :

- un communiqué de presse en cas de limitation ou d'interdiction d'accès,
- un affichage cartographique sur le site internet départemental de l'État,
- les réseaux sociaux,
- un message vocal accessible par borne téléphonique.

Je vous informe du changement de numéro de cette borne téléphonique, et vous communique le nouveau numéro dédié : **04 28 31 77 11** en remplacement du 04 88 17 80 00.

Afin de permettre au grand public de fréquenter les forêts de Vaucluse en toute sécurité, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette modification relative à l'information des conditions d'accès aux massifs durant la période estivale, et en assurer la diffusion par vos canaux de communication habituels.

Le préfet,

Jean-Christophe MORAUD

L'accueil général de la préfecture vous accueille tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le courrier doit être adressé à M. le Préfet sous forme impersonnelle : Préfecture de Vaucluse - 84905 AVIGNON Cedex 09
Standard : 04 88 17 84 84 – Courriel : pref-contact@vaucluse.gouv.fr - Internet : www.vaucluse.gouv.fr